

# Technologies de l'information

---

Les entreprises canadiennes du secteur des technologies de l'information ont développé d'impressionnants créneaux au cours de la dernière décennie. Elles sont bien placées maintenant pour prendre avantage des changements qui naissent avec le Marché unique. En télécommunications, l'apport d'entreprises canadiennes telles que Mitel, Northern Telecom et Newbridge est bien connu, mais on peut en citer encore beaucoup d'autres, tels que Glenayre Electronics, Microtel, Develcon Electronics ou Gandalf Technologies. La technologie de l'appareillage est un autre domaine de forte compétence canadienne et on peut citer pour exemple Lumonics, Sciex et Westhead Industrial Systems. Les entreprises canadiennes ont aussi été à la fine pointe du développement des logiciels, se taillant ainsi un créneau dans des domaines tels que les systèmes d'informations géographiques, d'exploration des ressources et des systèmes pour hôpitaux.

Les technologies de l'information constituent un vaste domaine dont l'évolution est très rapide, il comprend les ordinateurs, les télécommunications, la micro-électronique, les appareillages, les composantes électriques et les logiciels. Avec l'intégration de la voix qui prend de plus en plus d'importance, les communications à base de données et visuelles deviennent de plus en plus difficiles à distinguer les unes des autres. Ces technologies ont donné naissance à une diversité de services de télécommunications tels que les téléphones mobiles, les nouvelles technologies de radiodiffusion, les télécopieurs, le vidéotex, le télex, la commutation par paquets et la commutation de circuits.

La CE produit à peu près le quart de la production mondiale d'ordinateurs et de produits électroniques. Les produits électroniques de la CE représentent 8 % de l'ensemble de la production industrielle de la CE et sa croissance est l'une des plus importantes de tout le secteur industriel. Entre 1980 et 1988, les équipements de télécommunications et audiovisuels se sont accrues à un taux de 9 % annuellement alors que les ventes d'ordinateurs et d'équipements de bureaux se sont accrues de 14 %.

## Structure

L'industrie des technologies globales de l'information est fortement concentrée. Par exemple, dans les télécommunications, les dix plus grandes entreprises contrôlent près de la moitié du marché. Dans la CE, ce secteur est dominé par de grandes entreprises. Par exemple, les deux plus grands employeurs de la CE, Siemens et Philips, sont de très importants participants de ce secteur. Philips est la septième entreprise en importance dans la CE. En 1988, son volume mondial de ventes avait atteint 34,8 milliards de dollars, dont 61 % avait été généré en Europe.

Ce secteur de la CE fait face à une concurrence féroce et, depuis le début des années 1980, ses grandes entreprises

se concentrent sur leurs domaines de forte compétence. Par exemple, Canadian General Electric (CGE) a abandonné la fabrication de moteurs diesels et d'engrenages à basse tension afin de consolider ses activités de communications et d'informations.

La concurrence a eu pour effet d'accroître l'internationalisation de ce secteur. Pour survivre, les entreprises européennes ont été obligées de s'installer sur les marchés américains. En plus des coûts astronomiques et des risques qui accompagnent le développement de nouveaux produits, ceci a stimulé les F et A ainsi que les alliances stratégiques en Europe et à l'étranger. Vers la fin des années 1980, Nixdorf avait entamé avec succès la pénétration du marché américain, mais il lui a fallu être racheté par Siemens afin de maintenir sa prospérité. À l'opposé, Canadian General Electric et ITT ont conclu un accord qui a permis à CGE d'accroître sa présence dans différents pays de la CE et à un moindre degré aux États-Unis. Afin de ne pas perdre le pas avec l'internationalisation, le britannique ICL a été racheté par Fujitsu du Japon.

**Les télécommunications** : bien qu'un vent de libéralisation souffle sur toute la Communauté, le secteur public joue encore un rôle prépondérant dans les télécommunications et les secteurs des services d'information électroniques. La tendance est cependant à la privatisation et British Telecom, par exemple, a été privatisé en 1984 et a octroyé à Oftel, une société privée, un pouvoir réglementaire et de supervision.

Afin de tirer parti de tous les avantages possibles du Marché unique, il est essentiel que l'infrastructure des télécommunications européennes se développe. Le gaspillage et l'absence de concurrence qui accompagnent le fractionnement des marchés publics de la Communauté coûte, en valeur estimée, à peu près 30 milliards de dollars par année. Tenant compte de cet élément, la Commission de la CE a publié en juin 1987 un livre vert sur les télécommunications qui contenait un programme de modification de la réglementation dans le but de faire face au double défi, celui de 1992 et celui du développement technologique.

Il en a résulté que les marchés publics ont été ouverts à tous les services à valeur ajoutée, au sein des États membres et entre eux, et le flot des équipements terminaux ainsi que les équipements d'antennes de réception au sein des États membres et entre eux ont été ouverts à la concurrence. Toutes les mesures qui entraveraient le mouvement des produits entre États membres ont été interdites. Les barrières aux importations et les législations qui pourraient avoir indirectement le même effet ont aussi été interdites. Par exemple, il n'est plus possible d'exiger que les produits se conforment à des normes qui ne peuvent être respectées que par les manufacturiers nationaux. Les restrictions touchant les étrangers désireux d'implanter des activités professionnelles au sein des pays de la CE ont aussi été